

Nantes, le 3 juin 2026

**Fonds européen de développement régional (FEDER)
Fonds social européen plus (FSE+)
Fonds pour une transition juste (FTJ)**

Etat d'avancement du programme régional FEDER FSE+ FTJ 2021-2027

POUR INFORMATION

Contexte

Adopté tardivement, après trois années de négociation et l'exécution du plan de relance européenne, le programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) a lancé la sélection des opérations à compter de la fin 2022.

Dans un contexte de chevauchement de deux périodes de programmation (2014-2020 jusqu'en 2024 et avec un volet important de fonds issus du plan de relance européen et 2021-2027 à compter de 2023), la dynamique de programmation n'a pu être enclenchée sur l'ensemble des trois fonds du programme régional qu'à compter de 2025.

Aussi, fin 2024 / début 2025, la Région a engagé l'exercice de révision à mi-parcours dans un contexte de démarrage effectif finalement récent du programme régional.

A l'issue de cette révision à mi-parcours qui a permis notamment :

- La création d'un axe « Strategic Technologies for Europe Platform (STEP) » et le lancement d'un Instrument financier à destination des PME pour le FEDER
- Le transfert de 2,5 M€ de FEDER de l'axe 2 vers l'axe 5 pour les projets sélectionnés au titre de l'appel à projets « territoires ruraux »
- L'intégration de types d'action STEP pour le FTJ

la Commission européenne a validé la nouvelle version du programme en août 2025.

En 2026, le programme est rentré dans une phase de mise en œuvre pleine et entière et doit dès à présent anticiper la clôture afin de pouvoir se projeter rapidement sur les futurs programmes 2028-2034. Aussi, si une forte dynamique de programmation est à noter depuis 2025, certains dispositifs sont plus avancés que d'autres ; certains dispositifs n'ayant pas encore trouvé un rythme suffisant pour être dans le profil de programmation théorique du programme.

Ainsi, sont envisagés cette année, des ajustements de répartition des crédits entre les axes du programme régional, voire entre les fonds du programme régional au regard de l'état d'avancement de certains d'entre eux.

L'analyse plus précise des perspectives est en cours et devrait donner lieu à une consultation écrite du comité de suivi sur les transferts au sein du programme régional avant la fin de l'été 2026.

Etat d'avancement du programme régional

La programmation sur l'ensemble du programme régional est de **214,53 M€** (soit près de 54 %) pour une maquette de 399,52 M€ hors assistance technique. Elle sera encore améliorée avec l'instance régionale de sélection des projets du mois de juin 2026 qui concerne 18 dossiers et 13,4 M€ supplémentaires (le taux atteindra alors 57 % de taux de programmation).

1. Présentation globale

Ainsi au niveau du programme global, pour l'ensemble des fonds, le taux de programmation est passé de 29,59 % mi-juin 2025 à 53,70 % mi-2026 et 57 % à fin juin 2026 (pour une moyenne nationale à 58,79 % début mai 2026).

La progression du taux de programmation est en nette augmentation mais demeure inégale suivant les fonds :

- **Pour le FSE+**, le taux de programmation atteint **109,16 % fin mai 2026** (soit **67,73 M€**), pour une moyenne française à 77,17 % début mai 2026 ;
- **Pour le FTJ**, le taux de programmation est de **71,14 %** (soit **33,04 M€**) pour une moyenne française à 47,20 % début mai 2026 ;
- **Pour le FEDER**, le taux de programmation est de **39,09 % fin mai 2026** (soit **113,75 M€**) (et atteindra 43,3 % fin juin 2026 soit 126,1 M€) pour une moyenne française à 55,44 % début mai 2026.

Le détail est le suivant :

Nb dossiers	Fonds	Coût total	Montant UE	Taux programmation UE	Taux de programmation CT
247	FEDER	272,67 M€	113,75 M€	39,09%	55,44%
31	FSE+	112,89 M€	67,73 M€	109,16%	107,44%
8	FTJ	71,86 M€	33,04 M€	71,14%	107,03%
286	Total	457,44 M€	214,53 M€	53,70%	68,89%

UE : Union européenne

CT : coût total

En termes de perspectives sur l'ensemble des trois fonds du programme régional, plus de 120 M€ de demandes de financements européens ont en outre déjà été déposés sur la plateforme des aides en ligne. Cela représente donc, au global du programme, un potentiel de **près de 80 % de taux de programmation de la maquette avec des dossiers déjà connus**.

Concernant la consommation (paiement) des fonds et la réalisation des projets, la dynamique s'accélère également en parallèle de la programmation. Les certifications de dépenses réalisées en 2025 ont permis de dépasser l'objectif réglementaire de dégageant, évitant la perte de crédits européens pour la Région. Les taux de paiement sont variables par fonds et se déclinent selon le tableau ci-dessous.

	Coût total écarté	Taux	Montant UE payé	Taux
FSE	61,8 M€	59,7%	37,1 M€	59,7%
FTJ	1,7 M€	2,6%	0,8 M€	1,9%
FEDER	88,5 M€	18,2%	30,1 M€	10,3%
Total	178,8 M€	23,2%	68,0 M€	17,0%

La Commission européenne a alerté la France sur le niveau d'avancement de certains programmes. La Région Pays de la Loire a été alertée sur l'état d'avancement de son programme et plus particulièrement sur le FTJ au regard des objectifs de réalisation de dépenses en septembre 2026 au plus tard, l'ensemble du volet concernant le plan de relance européen (NextGenerationEU) devant être payé par la Commission européenne avant le 31 décembre 2026. Cependant, en application de la stratégie établie dès le départ (dossiers structurants), la forte progression de la programmation sur ce fonds en Pays de la Loire ces dernières semaines et les perspectives de dépôt des demandes de paiement d'ici cet été permettent d'envisager l'atteinte de la cible ligérienne pour l'appel de fonds de septembre 2026.

La réalisation des dépenses sur les opérations pour lesquelles des paiements ont été effectués permettent de couvrir près de **68 %** de l'objectif à atteindre pour éviter la perte de crédits fin 2026 (224,8 M€).

En 2026, la Région Pays de la Loire connaît sa première campagne d'audit sur la période de programmation 2021-2027, avec un nombre de treize audits au lieu des trente réalisés *a minima* chaque année sur la période 2014-2020. Cette réduction de plus de 50 %, est le résultat d'un choix de la collectivité régionale d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour réduire le nombre d'audits sur les fonds européens, en :

- fixant des montants planchers sur les dossiers de demande de financement afin de financer des opérations significatives sur le territoire,
- privilégiant le paiement en un solde unique pour diminuer le nombre de demandes de paiement et donc le nombre de contrôles.

Cette stratégie vise à dégager du temps de gestion pour mieux accompagner les porteurs de projets, pouvoir aller sur le terrain, visiter les réalisations de projets et constater leur impact sur le territoire.

Cette approche sur la période de programmation 2021-2027 est en lien avec la part trop importante des audits dans la réalisation des programmes. Les années 2024 et 2025 ont été particulièrement chargées de ce point de vue pour le programme régional, dans la mesure où la Région a connu, en plus des 30 audits annuels de l'autorité nationale d'audits, un audit de clôture du programme régional FEDER-FSE 2014-2020 de la Commission européenne en 2023-2024, un audit de re-performance de l'autorité d'audit avec conséquence sur la Région de l'avant-dernière année de la campagne d'audits de la Cour des comptes européenne en 2025, un audit système de l'autorité nationale d'audit des fonds européens (ANAFE) sur le programme régional 2021-2027 en septembre 2025.

En 2026, la Région est par ailleurs concernée par une enquête thématique de la chambre régionale des comptes sur la gestion des fonds européens pour la période 2021-2025 qui alimentera également un rapport national de la Cour des comptes.

Ce poids et le temps consacré aux audits apparaît aujourd'hui disproportionné au regard des montants pilotés dans les programmes régionaux et des résultats obtenus. Une réforme en profondeur devrait être lancée au niveau européen pour que la vérification des actions de gestion assurées par les autorités de gestion soit effectuée sur un système de confiance plus proportionné. La Région se mobilisera sur ce sujet pour porter cet enjeu au niveau national et européen.

2- Présentation détaillée par fonds

Fonds social européen plus (FSE+)

Le FSE+ (62,05 M€ hors assistance technique) est mis en œuvre dans le cadre de l'axe 4 du programme régional. Il est bien avancé tant dans sa programmation (109,16%) avec 67,73 M€ de financement conventionné (niveau national : 77,1%) que dans la consommation des crédits (59,7%) avec 37,1 M€ de FSE+ payés (niveau national : 32,27%).

Sur la programmation, l'ensemble des objectifs spécifiques (OS) est bien avancé ; ils sont tous en sur-programmation à l'exception de l'OS 4.1 « accompagnement à la création d'entreprise des demandeurs d'emploi et des personnes éloignées du marché du travail » avec un taux de programmation à 90,55%. D'autres projets sont identifiés mais au regard de la sur-programmation sur le FSE+, il n'est plus possible de déposer des dossiers, ni de programmer.

Il est envisagé un transfert du FEDER vers le FSE+ dans le cadre de la réflexion en cours afin d'absorber une partie de la sur-programmation.

On peut noter sur l'objectif 4.11 sur la santé (objectif spécifique peu mobilisé en France sur la période 2021-2027 et thématique nouvelle pour les Pays de la Loire) un dynamisme de programmation en 2025 qui est le résultat d'un travail engagé depuis 2020 et qui répond à un enjeu majeur dans les territoires : l'accès aux soins pour les publics fragiles.

Programmation FSE+ par objectif spécifique

Nb dossiers	OS	Intitulé	Fonds	Coût total	Montant UE	Taux programmation UE	Taux de programmation CT
6	4.1	Création d'entreprise	FSE+	13,15 M€	7,89 M€	90,55%	90,57%
5	4.5	Orientation	FSE+	16,03 M€	9,62 M€	126,302%	126,30%
3	4.7	Formation	FSE+	74,00 M€	44,40 M€	126,30%	111,01%
17	4.11	Santé	FSE+	9,68 M€	5,81 M€	111,01%	101,72%
31		Total	FSE+	112,89 M€	67,73 M€	109,16%	108,31%

UE : Union européenne

CT : coût total

Sur la réalisation des dépenses, l'avancée est également très positive avec 59,7% de la maquette aujourd'hui consommée. Les objectifs spécifiques les plus avancées sont les OS 4.1 et 4.7.

Réalisation du FSE+ par objectif spécifique

OS	Intitulé	Fonds	Coût total	Montant UE	Taux UE payé	Taux CT réalisé
4.1	Création d'entreprise	FSE+	4,8 M€	2,9 M€	33,33%	33,67%
4.5	Orientation	FSE+	1,5 M€	0,9 M€	12,38%	12,38%
4.7	Formation	FSE+	55,0 M€	33,0 M€	82,61%	82,61%
4.11	Santé	FSE+	0,2 M€	0,73 M€	3,04%	3,04%
	Total	FSE+	61,8 M€	37,1 M€	59,7%	59,7%

UE : Union européenne

CT : coût total

Les perspectives d'ici la fin de l'année permettent d'envisager une consommation de la maquette FSE+ à hauteur de 70% environ.

A mi-juin 2026, la réalisation de la cible FSE+ pour éviter le dégageant d'office en 2026 est atteinte (**188,84%**) ainsi que celle de 2027 (119,56%).

Pour illustrer l'action du FSE+ on peut citer quelques projets soutenus par ce fonds :

Des projets en faveur de l'orientation, de la découverte des métiers et des transitions professionnelles

Le big bang de l'emploi et de l'orientation / la compétition des métiers

Région Pays de la Loire



La Région des Pays de la Loire organise, avec l'ensemble de ses partenaires, les finales régionales de la 49^{ème} compétition des métiers WorldSkills ! Elles auront lieu, pour cette nouvelle édition, au Parc des Expositions d'Angers les 12 et 13 février 2027. La compétition des métiers s'adresse aux jeunes de tous horizons, apprentis, lycéens professionnels, en alternance, étudiants, salariés, en recherche d'emploi... en situation de handicap ou non.

Plus qu'une simple compétition, les WorldSkills sont une véritable aventure humaine !

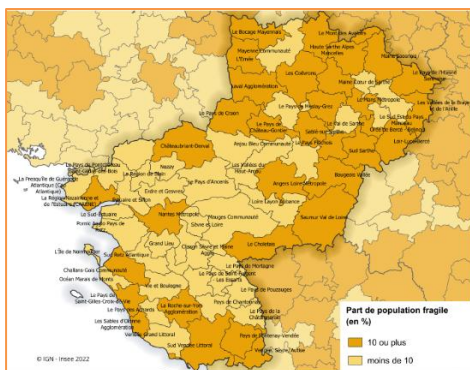
Coût total des opérations : 5 686 000 €
Montant FSE+ attribué : 3 411 600 €

Des projets en faveur des inégalités d'accès aux soins sur les territoires fragiles (déploiement d'une politique locale de santé adaptée aux enjeux et besoins)



L'animation des contrats locaux de santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.



10 projets d'animation de CLS dans des territoires de fragilité : Pays de Saint Gilles-Croix-de-Vie, Communauté de communes du Pays fléchois, Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé, Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, Challans Gois Communauté, Communauté de communes Sud Sarthe, Le Mans métropole ; Laval agglomération, La Roche-sur-Yon agglomération.

Coût total des opérations : 3 533 791,10 €
Montant FSE+ attribué : 2 120 243,65 €

Des projets en faveur de l'emploi

1 emploi = 1 formation

Région Pays de la Loire



Les formations sont construites directement avec les employeurs qui s'engagent à recruter à l'issue de la formation. Elles sont individualisées, pour répondre tant aux besoins des demandeurs d'emploi qu'à ceux exprimés par les employeurs. La Région, à travers ce dispositif, vise un objectif : la formation professionnelle continue doit déboucher sur l'emploi.

Coût total des opérations : 24 000 000 €
Montant FSE+ attribué : 14 400 000 €

Fonds pour une transition juste (FTJ)

Le FTJ est doté d'une enveloppe de 46,3 M€ hors assistance technique. Malgré la nouveauté de ce fonds, il est plutôt bien avancé en Pays de la Loire

La corrélation avec le pacte de Cordemais et la stratégie de sélection mise en place visant la programmation de gros dossiers permettent d'avoir une bonne avancée de la programmation (71,14%) de l'enveloppe. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé fin 2022 avait permis d'identifier un nombre de dossiers sollicitant du FTJ à une hauteur supérieure à l'enveloppe disponible. Des opérations sont en cours de finalisation d'instruction, le taux de programmation devrait continuer à augmenter pendant l'été.

L'instruction des dossiers de l'AMI et des autres dossiers déposés cette année devraient consommer les quelques reliquats constatés après instruction des premiers dossiers. L'ensemble devrait donc être programmée en totalité début 2027.

Le taux de paiement est encore relativement faible (1,9% de la maquette FTJ ; niveau national : 5,09%) mais s'accéléra dans les semaines à venir compte tenu du traitement des demandes de paiement déposées ou en cours de dépôt avec la perspective d'atteindre le paiement par la Commission de l'enveloppe liée au plan de relance européen, enveloppe qui doit être décaissée par la Commission européenne avant le 31 décembre 2026 (plus de 50% de la maquette).

On peut citer quelques exemples de projets soutenus par le FTJ :

CARENE

Maison de l'entreprise



La Maison de l'entreprise réunit les partenaires de la création d'entreprise de l'agglomération dans un même lieu. Elle propose une offre complète d'accompagnement, d'hébergement et de financement adaptée aux besoins de toutes les entreprises du territoire. Un focus particulier est porté aux enjeux de transition des modèles économiques et d'impact sociétal.

Coût total de l'opération : 4 010 627,62 €

Montant FTJ attribué : 1 795 153,48 €

Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique

Réalisation de pontons pour l'accueil des bateaux de maintenance des parcs éoliens en mer



Le projet porté par le syndicat mixte est un projet d'investissement dans les infrastructures liées aux énergies renouvelables. Le projet participe à la diversification économique et énergétique du territoire, contribuant à la modération de la consommation énergétique du territoire, et en développant la filière des énergies renouvelables. Les 3 nouveaux pontons serviront à l'amarrage et au débarquement des bateaux de maintenance qui travaillent sur le parc du banc de Guérande.

Coût total de l'opération : 2 172 653,86 €

Montant FTJ attribué : 1 491 000,00 €

FARWIND

Réalisation d'une ligne pilote de production de voiles rotor innovantes



L'entreprise Farwind Energy a été créée en 2020 avec l'ambition de développer un nouveau concept de navire appelé "navire-énergie". Poussés par le vent, ils acquièrent ainsi une vitesse qui est convertie en électricité grâce à des turbines placées sous leur coque. Les voiles utilisées pour la propulsion du navire sont l'élément déterminant de la puissance produite. Le choix des voiles est celui de voiles dites "rotors" (cylindres). Le projet est le suivant : prouver la faisabilité d'un procédé qui permet de faire un rotor de diamètre compris entre 4 et 7 mètres.



Coût total de l'opération : 2 405 951,81 €
Montant FTJ attribué : 1 596 173,00 €

Fonds européen de développement régional (FEDER)

La révision à mi-parcours validée en 2025 pour le fonds FEDER a permis de poursuivre la dynamique de programmation. Ainsi, le taux de programmation a progressé de 18,3 % à la mi-juin 2025 à 39,1 % à fin mai 2026 (cf. Tableau 1). Et, si l'on tient compte des 107 dossiers déposés sur le portail des aides, le niveau de programmation projeté atteint plus de 68 % de la maquette FEDER à fin 2026 (voir Tableau 2).

L'axe 1 « Une Europe plus intelligente », dont l'enveloppe financière représente 45 % du programme régional FEDER, est actuellement le moins avancé avec 31,31 % de taux de programmation. Il faut souligner la progression importante en un an : en juin 2025 le taux de programmation était de 14 % avec 43 dossiers programmés, il sera de 38,31% en juin 2026 avec 89 dossiers programmés (49 M€ de Feder). Concernant les perspectives, le projet très structurant du nouvel Institut de Recherche en Santé (IRS2020) pour une demande de financement FEDER de 25 M€ en cours d'instruction (programmation prévue cette année) ainsi que les demandes d'ores et déjà déposées sur le portail des aides, permettent de projeter un taux de programmation à plus de 60 % fin 2026 et à plus de 70 % au premier semestre 2027. Par ailleurs, les perspectives de programmation avec des dossiers connus mais non déposés sur le portail des aides à ce jour sont très bonnes.

Le taux de programmation de l'axe 2 « Une Europe plus verte » a fortement progressé avec une ouverture à la programmation de tous les dispositifs, en particulier l'accompagnement des premiers projets de développement des énergies renouvelables. Les taux de programmation vont de 25,40 % pour la lutte contre les inondations à 84,78 % pour la protection de la biodiversité.

Le taux de programmation de l'axe 3 « volet mobilité » a également progressé à hauteur de 38,07 %.

L'axe 5, consacré à l'approche territoriale des fonds européens et aux financements de projets structurants dans les territoires, confirme sa dynamique et sa réussite avec des taux de programmation de 59,14 % pour les territoires urbains et 91 % pour les territoires ruraux.

Fonds	Axe	OS	Intitulé	Programmation			
				Nb dossiers	Montant des dépenses	Montant UE	Taux prog UE
FEDER	1	1.1	Recherche et Innovation	33	42,2 M€	17,9 M€	20,6%
FEDER	1	1.2	Numérique	28	15,8 M€	8,9 M€	51,5%
FEDER	1	1.3	PME	18	23,5 M€	13,4 M€	55,3%
FEDER	2	2.1	Rénovation énergétique	24	27,9 M€	10,6 M€	23,1%
FEDER	2	2.2	Energies renouvelables	5	8,6 M€	3,2 M€	25,0%
FEDER	2	2.3	Systèmes énergies	2	5,1 M€	3,9 M€	66,5%
FEDER	2	2.4	Prévention des risques	10	8,2 M€	1,8 M€	25,4%
FEDER	2	2.6	Economie circulaire	11	10,4 M€	4,5 M€	60,4%
FEDER	2	2.7	Biodiversité	70	27,0 M€	13,8 M€	79,2%
FEDER	3	2.8	Mobilité durable	8	16,1 M€	7,6 M€	38,1%
FEDER	5	5.1	Développement urbain	24	52,6 M€	16,5 M€	55,1%
FEDER	5	5.2	Développement rural	19	35,0 M€	11,3 M€	91,0%
FEDER	7	7.1	STEP				
Total				252	257,2 M€	113,7 M€	39,1%

Tableau 1 : Programmation FEDER par OS – Bilan fin mai 2026

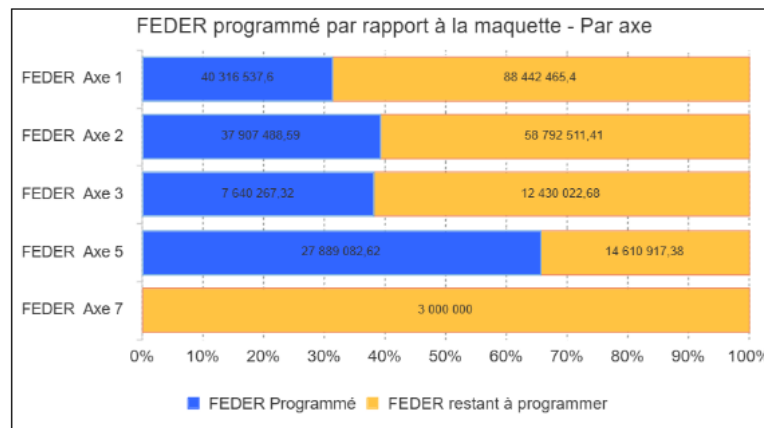


Figure 1 : Taux de programmation FEDER par axe fin mai 2026

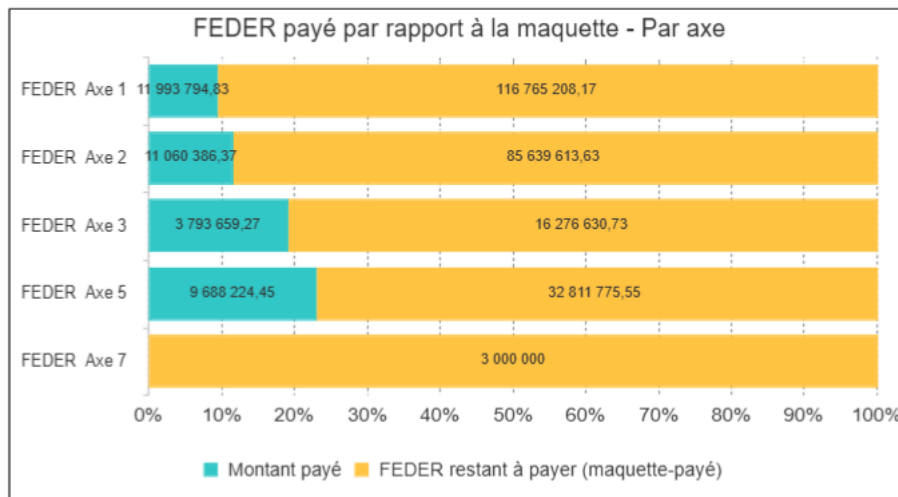


Figure 2 : Taux de réalisation FEDER par axe fin mai 2026

Fonds	Axe	OS	Intitulé	Dossiers déposés		Projection	
				Nb dossiers	Montant UE	Montant UE programmé	Taux prog UE
FEDER	1	1.1	Recherche et Innovation	27	43,5 M€	57,8 M€	66,4%
FEDER	1	1.2	Numérique	12	4,8 M€	13,0 M€	75,1%
FEDER	1	1.3	PME	6	4,9 M€	18,4 M€	75,7%
FEDER	2	2.1	Rénovation énergétique	11	6,0 M€	15,4 M€	33,5%
FEDER	2	2.2	Energies renouvelables	2	1,7 M€	5,0 M€	38,1%
FEDER	2	2.3	Systèmes énergies	1	0,9 M€	3,9 M€	66,7%
FEDER	2	2.4	Prévention des risques	1	0,8 M€	2,6 M€	37,0%
FEDER	2	2.6	Economie circulaire	3	0,9 M€	5,3 M€	72,5%
FEDER	2	2.7	Biodiversité	8	2,2 M€	1,6 M€	88,9%
FEDER	3	2.8	Mobilité durable	2	4,0 M€	9,9 M€	49,3%
FEDER	5	5.1	Développement urbain	6	4,3 M€	20,8 M€	69,4%
FEDER	5	5.2	Développement rural	2	1,2 M€	11,2 M€	89,8%
FEDER	7	7.1	STEP				
				26	19,2 M€	19,2 M€	
Total				107	94,7 M€	198,1 M€	

Tableau 2 :

Projection du taux de programmation FEDER par OS en tenant compte des dossiers de demande de subvention déposés sur le portail des aides et en cours d'instruction

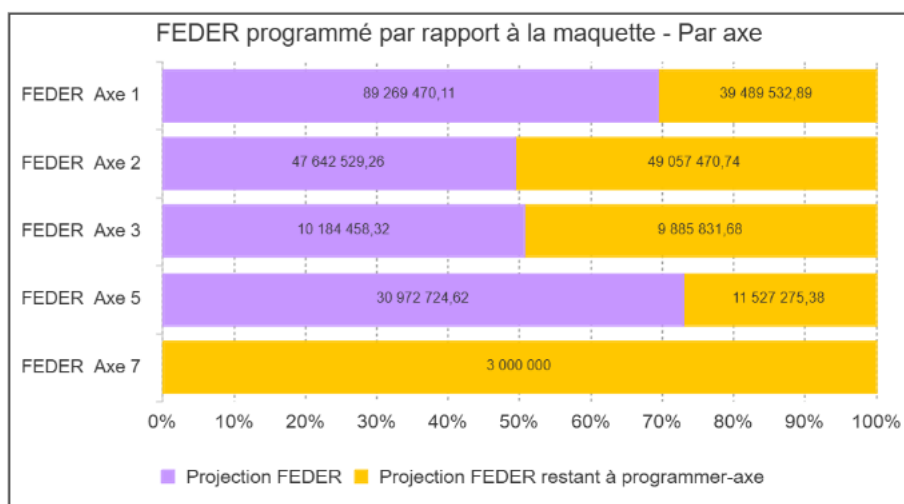


Figure 3 : Projection du taux de programmation FEDER (par axe)

Voici ci-dessous quelques exemples d'opération soutenues par le FEDER.

AXE 1

L'axe 1 soutient des démarches collectives pour structurer le secteur de la recherche et l'accompagner vers le monde économique. Il soutient également les PME ligériennes dans leurs projets de recherche et de développement individuels ou collaboratifs et leur transition numérique.

Illustration de projets soutenus :

WEAMEC 2 (2023-2025) « West Atlantic Marine Energy Center »

OS 1.1.2

ECOLE CENTRALE DE NANTES

La démarche WEAMEC (West Atlantic Marine Energy Community) vise à développer et structurer la recherche sur les énergies marines renouvelables (EMR), filière différenciante du territoire ligérien.

Porté par l'Ecole centrale de Nantes, WEAMEC favorise les synergies entre les entreprises et le monde de la recherche publique pour faciliter l'émergence de projets dans les EMR.

WEAMEC représente un réseau de 125 membres dont plus de 75 industriels. Plus de 500 projets pour un montant global supérieur à 100 M€ au bénéfice des seuls partenaires ligériens ont été réalisés.



Coût total de l'opération : 1 034 776,37 €

Montant FEDER attribué : 561 276,37 €

Localisation : Loire-Atlantique

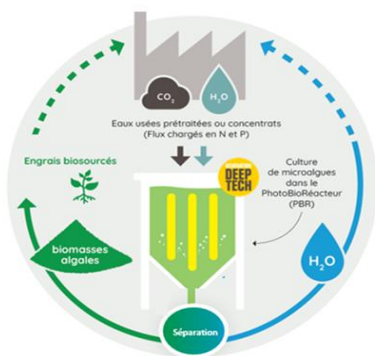
Projet AlgEauMobil - Solution de traitement des eaux usées industrielles inspirée par la nature : les microalgues

OS 1.1.3

SAS ZENI

Le projet AlgEauMobil vise à concevoir une station pilote mobile de traitement de l'eau par microalgues et de production de biostimulants qui sera testée/optimisée en conditions réelles sur deux sites industriels agroalimentaires en Pays de la Loire : une brasserie artisanale et une laiterie.

L'objectif du projet porté par ZENI est de démontrer la faisabilité d'un traitement circulaire de l'eau et de valorisation agronomique de la biomasse avant l'industrialisation du procédé à plus grande échelle



Coût total de l'opération : 1 192 023 € HT

Montant FEDER attribué : 536 410 €

Localisation : Loire-Atlantique (Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Le Cellier)

Prototype de vedette de lamanage à propulsion 100 % électrique à batteries à recharge rapide - Projet collaboratif de R&D

OS 1.1.3

SAS LHD (Lamanage Huchet Desmars) et SAS VEBRAT

L'objectif de ce projet de R&D collaboratif est d'offrir une solution alternative à la motorisation diesel des vedettes de lamanage afin de répondre aux réglementations en vigueur dans les zones portuaires en termes d'émissions d'oxydes de soufre et d'azote. Il s'agit de la phase 2 du projet ; la 1ère phase (faisabilité) ayant été soutenue par le FEDER dans le cadre du programme de relance REACT-EU. La mise à l'eau du prototype a eu lieu le 4 mai 2026 (essais en mer).



Coût total de l'opération : 1 289 421.50 € HT
Montant FEDER attribué : 775 170 €
Localisation : Loire-Atlantique (Saint-Nazaire, Donges, Nantes)



FRUGALIA : Des usages de l'IA à l'impact carbone

OS 1.1.3

DIGITAL RURAL INFORMATIQUE (DRI) Easyvirt et l'Institut Mines Telecom Atlantique

Le projet collaboratif FRUGALIA vise à développer la première solution mondiale de mesure et d'optimisation de l'impact carbone des usages de l'intelligence artificielle, de la requête utilisateur à l'infrastructure matérielle afin de maîtriser l'empreinte environnementale de l'IA générative. Il proposera des outils prédictifs et des solutions de routage intelligent pour sélectionner les modèles d'IA les plus économes en énergie.

Coût total de l'opération : 986 240,97 €
Montant FEDER attribué : 651 997,38 €
Localisation : Sarthe et Loire-Atlantique

FRUGALIA

Des usages de l'IA à l'impact carbone

Projet de recherche et développement pour la mesure et l'optimisation de l'impact carbone des usages d'intelligence artificielle. Une approche systémique, du matériel au logiciel, pour une IA plus durable.

20-50%

Réduction empreinte carbone visée

30 mois

Durée du projet

3

Innovations majeures

100%

Consortium ligérien



« INTELLIGENCE AKRIS »

OS 1.2.1

SAS SUMCA

Portée par l'entreprise SUMCA (construction d'outils à haute technologie), le projet vise à soutenir la transition numérique du Groupe AKRIS. Elle vise la mise en place d'outils collaboratifs centralisés afin de faciliter la circulation de l'information entre les entités du Groupe, d'assurer la traçabilité et d'améliorer le pilotage de la production. Ce financement va contribuer à renforcer l'efficacité interne du Groupe et à soutenir sa croissance sur les marchés internationaux.



SUMCA - DES OUTILS A LA POINTE
DE L'INNOVATION

NOS
PRODUITS

NOS PROCÉDES DE
FABRICATION

NOS
MARCHÉS

DESIGN &
CONSULT

Intelligence Akris, la transition numérique cofinancée par l'Union Européenne et les Pays de la Loire.

**UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DE LA
TRANSITION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES**

Cette opération portée par SUMCA et cofinancée par l'Union Européenne vise à soutenir la transition numérique du Groupe AKRIS.

Coût total de l'opération : 255 272,00 €
Montant FEDER attribué : 153 163,20 €
Localisation : Mayenne

AXE 2 et suivants :

« Installation d'ombrières photovoltaïques sur un centre technique d'exploitation (CETEX) en vue de la production d'énergie verte »

OS 2.2.1 : Projets de production d'énergie renouvelable

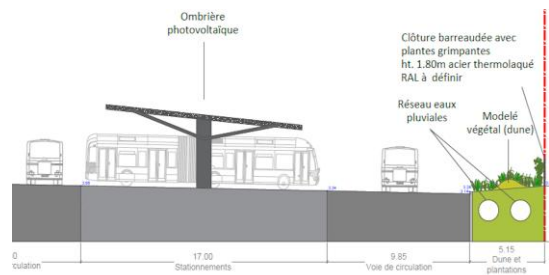


Coût total de l'opération : 1 708 649,25 €
Montant FEDER attribué : 872 601,55 €,
Localisation : Loire Atlantique

Cette opération consiste en l'installation d'une structure métallique avec des ombrières photovoltaïques à Saint Nazaire pour la production d'énergie verte et la recharge de Bus urbain.

Elle s'inscrit dans une stratégie énergétique locale portée par la CARENE :

- Cohérence avec le SRADDET de la région des Pays de la Loire et le PCAET de la CARENE
- Logique de territoire à énergie positive
- Intégration dans une politique publique globale (mobilité + énergie).



« Territoire connecté en Maine et Loire »

OS 2.3.1 : Systèmes, réseaux, stockages énergétiques intelligents



Coût total de l'opération : 1 156 273,01 €

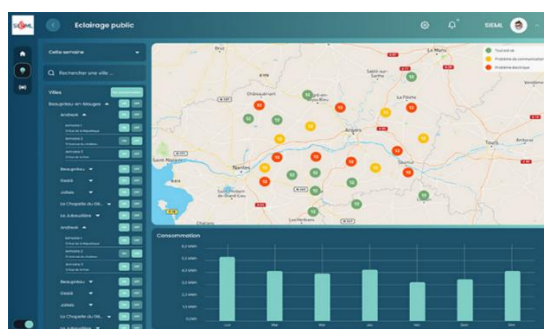
Montant FEDER attribué : 925 018,41 €

Localisation : Maine et Loire

Dans un objectif de sobriété énergétique, le projet « Territoire connecté » piloté par le SIÉML, propose à une grande partie des collectivités du Maine et Loire, de bénéficier d'un pilotage facilité de leurs consommations énergétiques.

Il consiste à mettre en place un pilotage à distance des réseaux d'éclairage basés sur l'utilisation d'horloges communicantes installées dans des armoires de commande et d'un réseau bas débit longue portée

Les avantages obtenus sont nombreux : suivi des consommations, optimisation des puissances souscrites, détection des dysfonctionnements sans déplacement...



« Animation du site Natura 2000 « marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » 2025-2028 »

OS 2.7.1 : Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution



Coût total de l'opération : 791 747,42 €
Montant FEDER attribué : 475 048,45
€Localisation : Vendée et Loire Atlantique

Depuis 2019, le Syndicat Mixte de la Baie De Bourgneuf (SMBB) est structure Animatrice des Deux Sites Natura 2000 « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Île de Noirmoutier et forêt de Monts » (FR5200653 et FR5212009).

A ce titre, le SMBB est chargé du suivi scientifique et de l'animation de ces sites pour la préservation de l'habitat des laisses de mer, des habitats lagunaires et de prés salés ; la déclinaison de la Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP) sur le site Natura 2000 notamment par la sensibilisation des collectivités ; le recrutement d'ambassadeurs du littoral pour la sensibilisation des usagers du littoral, etc.



Ci-contre, la plaquette et le marque-page « **De la plage pour tous** » sensibilise les usagers des plages à l'écosystème, au rôle des algues et à l'intérêt du nettoyage manuel.



96 espèces d'oiseaux

5 espèces de faune et de flore et 25 habitats ciblés par Natura 2000 rares et/ou menacés à l'échelle de l'Europe

« Gare de La Ferté Bernard : mise en accessibilité du passage sous voies et accès aux quais »

OS 2.8.2 : Soutenir les pôles d'échanges multimodaux et les gares pour la multimodalité



Coût total de l'opération : 1 605 479,19 €
Montant FEDER attribué : 1 284 383,35 €
Localisation : Sarthe

L'opération s'inscrit dans les actions soutenues dans le cadre de l'action 2.8.2 « Soutenir les pôles d'échanges multimodaux et les gares pour la multimodalités » puisque la mise en accessibilité de cette gare ferroviaire va renforcer l'attractivité de la gare et l'usage des transports collectifs du territoire et faciliter l'intermodalité avec les transports collectifs.



« Réhabilitation de la Villa Grosse Terre »

OS 5.1.1 : Promouvoir le développement social, économique, environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines



Coût total de l'opération : 1 026 160,42 €
Montant FEDER attribué : 706 523, 00 €
Localisation : Vendée

La Villa Grosse Terre est une villa emblématique de la corniche vendéenne. L'opération de réhabilitation de la Villa vise à renforcer la politique culturelle et éducative du territoire en créant un équipement accessible, innovant et adapté aux besoins de la population. La Villa rassemblera un espace d'exposition des arts plastiques et une micro-fole, véritable musée numérique permettant d'accéder à plusieurs milliers de chefs-d'œuvre issus de musées régionaux, nationaux et internationaux.



« Réhabilitation et extension de la salle de sport de Noyant Villages »

OS 5.1.2 : Promouvoir le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif au niveau local, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité, dans les zones autres que les zones urbaines



Coût total de l'opération : 2 855 815,68 €

Montant FEDER attribué : 1 000 000,00 €

Localisation : Maine et Loire

Ce projet vise à construire un dojo et une salle de gymnastique plus adaptés aux pratiques, et d'améliorer le confort thermique des usagers.

Il a ainsi pour vocation de rapprocher les usagers de la pratique sportive et d'offrir des équipements sportifs adaptés aux écoles et structures enfance/jeunesse présentes sur la commune.

